

DEC182024DR13

**Décision portant nomination de M Nicolas DONZEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier ICGM**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC 142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°5253 intitulée ICGM et nommant M. DEVOISSELLE Jean-Marie en qualité de directeur;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 5253 en date du 09/11/2016 ;

Considérant que M DONZEL Nicolas a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Montpellier du 24/11/2017 au 15/12/2017

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Nicolas DONZEL, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM à compter du 01/01/2018

M. Nicolas DONZEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas DONZEL est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 05/07/2018

Le directeur de l'unité  
Jean-Marie DEVOISSELLE

Visa du délégué régional du CNRS

Pour le Délégué Régional,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Délégué Régional,

Jérôme VITRE

Jocelyn MÉRÉ

Jean-Marie DEVOISSELLE  
Directeur UMR 5253  
Institut Charles Gerhardt

Visa du président de l'Université de Montpellier